

Vu pour être annexé à la délibération
DEL_2026_075 du Conseil Municipal en date du 29
juin 2026.

VEIGY-FONCENEX



PORTE DE FRANCE

Le Maire - Philipp DALHEIMER



La secrétaire de séance - Lorena GRANTCOLA

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2026

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement du budget de l'exercice.

Il permet la reprise des résultats de l'exercice antérieur constatés lors du vote du compte administratif 2025.

Il permet également d'inscrire des propositions nouvelles de crédits en dépenses et en recettes.

BUDGET PRINCIPAL

➤ **Section de fonctionnement :**

Recettes de fonctionnement : 729 286,00 €

Chapitres	BP 2026	BS 2026	Total BP +BS 2026
013- Atténuations de charges	37 337,00 €	- €	37 337,00 €
70 – Produits des services	498 700,00 €	- €	498 700,00 €
73 – Impôts et taxes	95 000,00 €	- €	95 000,00 €
731 - Fiscalité locale	2 761 000,00 €	-15 395,00 €	2 745 605,00 €
74 – Dotations, subventions et participations	3 096 850,00 €	24 681,00 €	3 121 531,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	105 000,00 €	- €	105 000,00 €

77 – Produits financiers	0,00 €	720 000,00 €	720 000,00 €
042 – Opérations d'ordre	54 119,00 €	- €	54 119,00 €
TOTAL	6 648 006,00 €	729 286,00 €	7 377 292,00 €

Sur l'état fiscal 1259, avec le maintien des taux par rapport à 2025, le produit fiscal prévisionnel s'élève à 2 629 605 €.

Le montant inscrit au budget primitif, découlant de la simulation fiscale effectuée avant la réception de l'état 1259 pour 2026 est de 2 645 000 €, il est donc proche des recettes prévisionnelles indiquées dans l'état fiscal (**-15 395 €**). Cet ajustement négatif est donc inscrit au budget supplémentaire au chapitre 731.

Le total des allocations compensatrices (compensation versée par l'Etat relative aux pertes de ressources consécutives à des mesures d'exemption, d'abattements ou de plafonnement des taux décidées par la loi) est de 36 222€.

La recette inscrite au budget primitif de 2026 est de 25 000 €. Il y a donc une différence de **11 222 €** qui est ajustée par le budget supplémentaire sur le chapitre 74.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) a été notifiée pour un montant de 195 027 €. Le montant inscrit au BP (199 000 €) est donc diminué de **- 3 973 €** (chapitre 74) au sein du budget supplémentaire.

Quant à la dotation de solidarité rurale (DSR) le montant inscrit au BP (70 000 €) est inférieur de **11 978 €** par rapport à la notification qui indique un montant de 81 978 €. Cette différence est donc également inscrite au chapitre 74.

Le chapitre 74 est également abondé de **5 454 €** au titre du FCTVA en fonctionnement, aucune recette n'ayant été inscrite au stade du BP.

Enfin, **720 000 €** sont inscrits au chapitre 77 dans le cadre de la cession du terrain sur lequel a été construit la maison de santé. Cette cession a été réalisée par le biais d'une dation : la commune a transféré un terrain au promoteur Santéalp en échange non pas d'argent mais de la réalisation de la maison de santé. La commune est devenue propriétaire de locaux à l'intérieur de ce bâtiment en contrepartie.

Même s'il n'y a pas eu de transfert d'argent, il convient tout de même d'inscrire plusieurs écritures au sein de ce BS afin de régulariser la sortie de l'actif de l'inventaire communal et acter une plus-value.

Ces écritures ont été demandées et validées par le Trésor Public.

Dépenses de fonctionnement : 729 286,00 €

Chapitre	BP 2026	BS 2026	Total BP + BS 2026
011 – charges générales	1 853 769,00 €	39 000, 00 €	1 892 769,00 €
012 – charges de personnel	3 476 277,80 €	-30 000,00 €	3 446 277,80 €
014 – atténuations de produits	161 000,00 €	-16 744,81 €	144 255,19 €
65 – autres charges de gestion courante	414 220,00 €	- €	414 220,00 €
66 – charges financières	25 722,59 €	63 750,00 €	89 472,59 €
67 – charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
68 – dotations aux amortissements	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	339 947,71 €	73 280,81 €	413 228,52 €
042 – Opérations d'ordre	373 568,70 €	600 000,00 €	973 568,90 €
TOTAL	6 648 006,00 €	729 286,00 €	7 377 292,00 €

Les charges à caractère général sont ajustées à hauteur de **+ 39 000 €**. Cette enveloppe est distribuée entre plusieurs services afin de prendre en compte des dépenses qui n'avaient pas été prévues au budget. Par exemple, les honoraires de la société APONY (qui a accompagné la commune dans la souscription de l'emprunt) à hauteur de 10 000 €, la société EFU qui assiste le service urbanisme dans le traitement des dossiers (+ 3 000€), 5 000 € de dépenses diverses sur le budget des services techniques sur la partie dédiée aux fluides ou encore une enveloppe supplémentaire de 1 200 € accordée au service périscolaire pour l'organisation de la fête de l'enfance. Le reliquat est intégré dans le budget du service des finances pour faire face à d'éventuels aléas.

Les charges de personnel sont diminuées de **-30 000 €** au BS. La prévision de réalisation à la fin de l'année indique une non-consommation de ce poste à hauteur de 90 000 €. Afin de rester prudent, un tiers seulement de cette somme est retiré du budget. Un nouvel ajustement pourra ensuite intervenir dans une prochaine décision modificative.

Quant au chapitre 014, il est également diminué de **-16 744,81 €** au titre du prélèvement de la loi SRU. En effet, les crédits inscrits au BP étaient de 60 000 € alors que la notification reçue indique un prélèvement à la hauteur de 43 255,19 €.

La souscription d'un nouvel emprunt va entraîner de nouvelles dépenses en 2026 à travers le remboursement du capital et des intérêts.

Le chapitre 66 concerne justement le paiement des intérêts. Ce chapitre est donc ajusté de **+63 750 €** afin de prévoir les échéances de la fin d'année tout comme les frais d'intérêts de la ligne de trésorerie de 500 000 € qui a été souscrite.

Les crédits du chapitre 042 (écritures d'ordre) sont augmentés de **600 000 €**. Il s'agit d'une des écritures comptables relatives à la cession du terrain de la maison de santé évoquée précédemment.

Enfin, afin d'équilibrer la section de fonctionnement, il est nécessaire de procéder à un virement vers la section d'investissement pour un montant de **73 280,81 €**.

➤ **Section d'investissement :**

Recettes d'investissement : 6 476 985,89 €

Chapitres	BP 2026 dont RAR	BS 2026	Total BP +BS 2026
13 – Subventions d'investissement	899 514,00 €	25 000,00 €	924 514,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	6 484 764,41 €	2 470 235,59 €	8 955 000,00 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	420 000,00 €	178 684,12 €	598 684,12 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	339 947,71 €	73 280,81 €	413 228,52 €
040 – Opérations d'ordre	373 568,90 €	600 000,00 €	973 568,90 €
001 – Résultats reportés	- €	1 879 584,91 €	1 879 584,91 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	1 250 200,46 €	1 250 200,46 €
TOTAL	8 517 795,02 €	6 476 985,89 €	14 994 780,91 €

Comme annoncé dans l'introduction, le budget supplémentaire intègre la reprise des résultats de l'exercice 2025 constatés lors du vote du compte financier unique 2025 ainsi que les restes à réaliser (RAR).

La reprise des résultats de 2025 se traduit par l'inscription de crédits en recettes d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour **1 250 200,46 €**.

D'autre part, les crédits reportés de 2025 sont de **1 879 584,91 €** (001).

Comme vu précédemment, le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) a été augmenté de **73 280,81 €** (chapitre 021).

Une recette de **+25 000,00 €** est inscrite au chapitre 13 (subventions d'investissement) afin de prendre en compte la notification de subvention reçu au titre du CDAS (contrat départemental d'avenir et de solidarité) pour la construction de la halle couverte.

Le chapitre 10 est crédité de **178 684,12 €**. Ce montant se décompose d'une part, en une augmentation des recettes de FCTVA (part investissement) : le BP prévoyait des crédits à hauteur de 400 000 € alors que la notification indique une recette de 530 453 €. Un ajustement de +130 453 € est donc opéré. D'autre part, un ajustement de +48 231,12 € est également réalisé pour coller davantage à la recette d'ores et déjà perçue en 2026.

Le chapitre 042 est crédité de **+600 000 €** : il s'agit de nouveau d'une écriture comptable d'ordre relative à la cession du terrain de la maison de santé.

Enfin, les crédits inscrits initialement au budget primitif au chapitre 16 pour les emprunts (6 484 764,41 €), ont été augmentés au budget supplémentaire de **+ 2 470 235,59 €**. En effet, afin de financer les projets d'investissement de 2026 et 2027 (extension de la crèche municipale, acquisition du terrain des Vannées, rénovation de l'église et de la maison communale, contrat de performance énergétique), il est nécessaire de souscrire un emprunt bancaire de l'ordre de 8 953 000 €.

Le reliquat de ce chapitre (2 000 €) correspond aux cautions.

Dépenses d'investissement : 6 476 985,89 €

Chapitres	BP 2026 dont RAR	BS 2026	Total BP +BS 2026
Hors opérations			
204 – Subventions d'équipement versées	54 119,00 €	- €	54 119,00 €
21 – Immobilisations corporelles	1 235 890,00 €	720 000,00 €	1 955 890,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	236 706,00 €	103 000,00 €	339 706,00 €
27 – Autres immobilisations financières (portage foncier)	227 297,00 €	- €	227 297,00 €
040 – Opérations d'ordre	54 119,00 €	- €	54 119,00 €
TOTAL	1 808 131,00 €	823 000,00 €	2 631 131,00 €

Concernant la partie hors opérations, le budget supplémentaire comporte deux modifications.

Tout d'abord, le chapitre 21 est crédité de **720 000 €**. Il s'agit d'une écriture liée à la cession du terrain de la maison de santé. Ensuite, **103 000 €** ont été rajoutés au chapitre 16 qui est

dédié au remboursement du capital des emprunts. Comme mentionné précédemment, il convient de rajouter des crédits afin de prévoir les premières échéances du nouvel emprunt.

- Concernant les opérations d'investissement, voici celles qui ont besoin d'être ajustées :

Opérations	BP 2026	RAR	BP + RAR	BS	Total prévu (BP+RAR+BS)
25 - Acquisitions diverses	15 000	0	15 000	3 624 774	3 639 774
26 - Mairie	15 000	0	15 000	0	15 000
28 - Espace ABC	18 000	1 067	19 067	0	19 067
30 - Place de la Fruitière	10 000	256 044	266 044	-5 000	261 044
34 - Vidéo protection	116 000	66 604	182 604	-91 000	91 604
37 - Points d'apport volontaire	2 000	0	2 000	0	2 000
38 - Cimetière	98 000	0	98 000	0	98 000
39 - Réseau d'éclairage public	120 000	176 310	296 310	-28 780	267 530
41 - Bâtiment du stade	25 000	0	25 000	-20 000	5 000
49 - Centre technique municipal	33 200	353	33 553	-10 000	23 553
50 - Crèche Arc en Ciel	8 000	0	8 000	0	8 000
54 - Parc des Vannées	5 000	0	5 000	0	5 000
55 - Espace multisports extérieur	15 000	0	15 000	-15 000	0
57 - Ancienne poste communale	1 281 769	208 833	1 490 602	393 606	1 884 208
58 - Aire de jeux	1 000	0	1 000	0	1 000
59 - Salle d'animation	75 000	17 508	92 508	-72 508	20 000
61 - Sécurité routière Foncenex	0	7 867	7 867	0	7 867
62 - Sécurité routière route des Mermes	25 000	0	25 000	-25 000	0
63 - Sécurité routière route des Plantets	60 000	16 476	76 476	-47 527	28 949
65 - Bâtiment le Damier	42 000	19 186	61 186	0	61 186
69 - Ecole élémentaire	11 600	0	11 600	0	11 600
70 - Aire de Loisirs	25 000	141 396	166 396	5 000	171 396
75 - Eglise	878 480	137 551	1 016 031	50 972	1 067 003
78 - Ecole maternelle	6 318	3 030	9 348	0	9 348
83 - Sécurité routière chemin des Cornettes	0	67 960	67 960	0	67 960
87 - Bâtiment Douanes	14 000	0	14 000	0	14 000
88 - Sécurité routière chemin de la Colombière	100 000	0	100 000	-100 000	0
93 - Sécurité routière route des Vannées	85 000	0	85 000	-85 000	0
95 - Stade	105 000	0	105 000	-104 000	1 000
100 - Eaux pluviales	20 000	1 933	21 933	0	21 933
102 - Jardins de Veigy	2 000	0	2 000	0	2 000
103 - Voirie	248 670	121 005	369 675	0	369 675
104 - Budget participatif	50 000	0	50 000	-50 000	0

105 - CMJ	10 000	0	10 000	-5 000	5 000
106 - Rénovation énergétique	1 200 000	131 340	1 331 340	1 020 623	2 351 963
107 - Extension périscolaire	55 000	122 524	177 524	-30 000	147 524
108 - Jardin partagé	1 000	0	1 000	0	1 000
109 - Plan communal de sauvegarde	5 000	0	5 000	0	5 000
110 - Parc Crevy	25 000	9 696	34 696	-17 000	17 696
111 - Sécurisation des espaces publics	15 000	47 872	62 872	0	62 872
112 - Espaces jeunes Roseaux	10 000	0	10 000	-5 000	5 000
113 - Communication	17 500	0	17 500	0	17 500
114 - Extension crèche municipale	1 350 000	120 693	1 470 693	-166 619	1 304 074
115 - Sécurité routière impasse Verdaine	0	14 432	14 432	0	14 432
117 - Espaces verts et décorations de Noël	20 200	957	21 157	-19 000	2 157
119 - Informatique et téléphonie	31 000	22 736	53 736	0	53 736
120 - Maison de santé	40 000	160 000	200 000	0	200 000
121 - Carrefour RD35 - RD1005	60 000	0	60 000	-60 000	0
122 - Presbytère	20 000	0	20 000	-19 000	1 000
TOTAL	6 370 737	1 873 373	8 244 110	4 119 541	12 363 650

Opération 25 – Acquisitions diverses : + 3 624 774 € = la section d'investissement est excédentaire du fait de la souscription d'un emprunt qui va couvrir les dépenses de 2026 et 2027. Etant donné l'obligation d'équilibrer le budget, une dépense fictive a été inscrite sur cette opération « diverse » pour un montant de 3 619 774€. Elle ne sera pas utilisée et viendra donc abonder le budget 2027 via l'affectation du résultat.
Par ailleurs, 5 000 € ont été rajoutés sur cette opération.

Opération 30 – Place de la Fruitière : -5 000 € = ajustement des crédits à la suite de la fin des travaux

Opération 34 – Vidéo protection : - 91 000 € = suspension du projet d'acquisition de caméras nomades.

Opération 39 – Réseau d'éclairage public : -28 780 € = ajustement des crédits en fonction

Opération 41 – Bâtiment du stade : -20 000 € = crédits initialement prévus pour des travaux qui sont en fait intégrés dans le projet du CPE donc il y avait un doublon.

Opération 49 – Centre technique municipal : -10 000 € = suspension des travaux prévus initialement pour remplacer la verrière du CTM.

Opération 55 – Espace multisports : -15 000 € = suspension du projet d'étude pour la construction d'un espace multisports (non réalisable sur le temps restant en 2026).

Opération 57 – Ancienne poste communale : 393 606 € = ajustement des crédits en fonction de la répartition des paiements entre 2026 et 2027.

Opération 59 – Salle d'animation : -72 508 € = suspension des travaux du WC PMR de la salle d'animation.

Opération 62 – Sécurité routière route des Mermes : -25 000 € = suspension des études prévues pour des travaux de voirie.

Opération 63 – Sécurité routière route des Plantets : -47 527 € = suspension des travaux de voirie.

Opération 70 – Aire de loisirs : +5 000 € = non fléchés, enveloppe supplémentaire si besoin de mobilier supplémentaire.

Opération 75 - Eglise : +50 972 € = ajustement des crédits en fonction de la répartition des paiements entre 2026 et 2027.

Opération 88 – Sécurité routière chemin de la Colombière : -100 000 € = suspension des travaux de voirie dont le plateau prévu au carrefour avec le Pont de l'Hermance.

Opération 93 – Sécurité routière route des Vannées : -85 000 € = suspension des travaux de voirie.

Opération 95 - Stade : -104 000 € = suspension des travaux de clôture autour du stade.

Opération 104 – Budget participatif : -50 000 € = pas de projet prévu en 2026.

Opération 105 - CMJ : - 5 000 € = diminution des crédits.

Opération 106 – Rénovation énergétique : +1 020 623 € = augmentation de l'enveloppe globale dédié aux travaux du CPE.

Opération 107 – Extension périscolaire : -30 000 € = ajustement des crédits à la suite de la fin des travaux.

Opération 110 – Parc Crevy : -17 000 € = suspension des travaux d'aménagement.

Opération 112 – Espace jeunes Roseaux : -5 000 € = réduction des crédits prévus.

Opération 114 – Extension crèche communale : -166 619 € = ajustement des crédits en fonction de la répartition des paiements entre 2026 et 2027.

Opération 117 – Espaces verts et décorations de Noël : -19 000 € = réduction des crédits prévus.

Opération 121 – Carrefour RD35 – RD 1005 : -60 000 € = suspension des études avant travaux.

Opération 122 – Presbytère : -19 000 € : suspension de l'étude prévue pour la réflexion sur le devenir du bâtiment.

BUDGET ANNEXE CIMETIERE

➤ **Section d'exploitation : 16 293,20 €**

Chapitres	BP 2026	BS 2026	Total BP + BS 2026
RECETTES			
70 – Vente de produits finis, prestations de services	5 511,60 €	- €	5 511,60 €
042 – Opérations d'ordre	7 348,80 €	16 293,20 €	23 642,00 €
TOTAL	12 860,40 €	16 293,20 €	29 153,60 €
DEPENSES			
042 – Opérations d'ordre	12 860,40 €	3 434,40 €	16 294,80 €
002 – Résultats reportés	- €	12 858,80 €	12 858,80 €
TOTAL	12 860,40 €	16 293,20 €	29 153,60 €

Les écritures inscrites en recettes et en dépenses aux chapitres 042 correspondent à des écritures d'ordre (comptabilisation des stocks de caveaux).
Par ailleurs, le déficit de 2025 est inscrit en 002 pour un montant de 12 858,80€.

➤ **Section d'investissement : 15 812,72 €**

Chapitres	BP 2026	BS 2026	Total BP + BS 2026
RECETTES			
040 – Opérations d'ordre	12 860,40 €	3 434,40 €	16 294,80 €
001 – Résultat reporté	- €	12 378,32 €	12 378,32 €
TOTAL	12 860,40 €	15 812,72 €	28 673,12 €
DEPENSES			

21 - Immobilisations corporelles	5 511,60 €	-480,48 €	5 031,12 €
040 – Opérations d'ordre	7 348,80 €	16 293,20 €	23 642,00 €
TOTAL	12 860,40 €	15 812,72 €	28 673,12 €

Les résultats reportés de l'exercice 2025 inscrits en recettes d'investissement sont de 12 378,32 €.

Les écritures inscrites en recettes et en dépenses aux chapitres 040 correspondent à des écritures d'ordre (comptabilisation des stocks de caveaux).

Enfin, afin d'équilibrer le budget, un ajustement de -480,48 € a été opéré sur le chapitre 21.

BUDGET ANNEXE PARKINGS

➤ **Section d'exploitation : 0,00 €**

Chapitres	BP 2026	BS 2026	Total BP + BS 2026
RECETTES			
70 – Vente de produits finis, prestations de services	110 000,00 €	- €	110 000,00 €
TOTAL	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €
DEPENSES			
011 – Charges à caractère général	32 000,00 €	- €	32 000,00 €
012 – Charges de personnel	16 000,00 €	- €	16 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	55 880,75 €	-4 016,02 €	51 864,73 €
042 – Opérations d'ordre	6 119,25 €	4 016,02 €	10 135,27 €
TOTAL	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €

Le budget supplémentaire n'intègre aucune modification en ce qui concerne les recettes d'exploitation.

Concernant les dépenses, le virement à la section d'investissement a été diminué de 4 016,02 € afin d'équilibrer le budget car il était nécessaire d'ajuster les crédits du chapitre 042 (écriture d'ordre) pour ce même montant.

➤ **Section d'investissement : 352 508,78 €**

Chapitres	BP 2026	BS 2026	Total BP + BS 2026
RECETTES			
021 – Virement de la section de fonctionnement	55 880,75 €	-4 016,02 €	51 864,73 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	6 119,25 €	4 016,02 €	10 135,27 €
1068 – Excédent de fonctionnement	- €	84 930,89 €	84 930,89 €
001 – Résultat reporté	- €	267 577,89 €	267 577,89 €
TOTAL	62 000,00 €	352 508,78 €	414 508,78 €
DEPENSES			
21 – Immobilisations corporelles	40 000,00 €	152 508,78 €	192 508,78 €
23 – Immobilisations en cours	22 000,00 €	200 000,00 €	222 000,00 €
TOTAL	62 000,00 €	352 508,78 €	414 508,78 €

Les résultats de l'exercice 2025 ont été inscrits dans ce budget supplémentaire. Ainsi, 84 930,89 € ont été crédités en 1068 pour l'excédent de fonctionnement et 267 577,89 € en résultat reporté d'investissement.

Le virement de la section de fonctionnement a été réduit de 4 016,02 €.

Enfin, les crédits de 152 508,78 € ajoutés au chapitre 21 ainsi que ceux de 200 000,00 € inscrits au chapitre 23 correspondent à un surplus qui permettra de faire face à des travaux imprévus.